



Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Créteil

Type de réunion

Réunion d'école publique

14- Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?-

Tout enfant a un devoir de scolarité normale. Les équipes d'enseignants sont bien sur favorables à l'intégration d'élèves handicapés mais

-peu d'écoles sont équipées matériellement pour les accueillir

-la gestion des élèves en difficulté scolaire est déjà problématique au sein d'une classe en ZEP.

Comment favoriser l'accueil et le réaliser dans de bonnes conditions ?

Plusieurs problèmes ont été soulevés :

le problème de la formation de l'enseignant

-le problème de la responsabilité de l'enseignant

-le problème du degré du handicap à gérer

-le problème du suivi de l'élève handicapé

-la formation réelle des AVS

-quel réel bénéfice pour les élèves qui ont un handicap lourd ?

16-Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

-Dans les zones d'éducation prioritaires, il y a un manque de dialogue entre les enseignants et les familles. Ce dialogue est plus facile en primaire : il n'y a qu'un seul référent, les parents sont plus souvent à la porte de l'école. Le collègue semble parfois inaccessible.

-La confiance mutuelle n'est pas toujours installée : dans certains cas il faut créer un lien social entre l'école et les familles (réunions plus conviviales, on convoque aussi les parents pour porter un regard positif sur l'élève)

-On remarque un transfert des charges éducatives sur l'école, ce ne qui ne plait pas à tous les enseignants

Le conseil d'école est bien sur une instance nécessaire qui permet de mieux connaître l'école, à condition que les représentants des familles donnent l'information aux autres parents Le rôle des représentants des parents d'élèves est essentiel.

-L'école n'est pas toujours lisible pour les parents : les écrits en général, les livrets de compétences en particulier

Présence de 8 personnes lors du débat : 7 enseignants, 1 parent d'élève

Trois priorités pour l'École

1 Donner les moyens à l'Ecole d'accueillir les handicapés : équipement matériel, formation des enseignants, clarification des responsabilités, suivi des élèves

2 Créer plus de structures spécialisées pour les handicaps lourds qui ne peuvent être gérés par l'Ecole

3 Favoriser la lisibilité de l'école par des actions plus positives envers les familles (réunions plus fréquentes, plus conviviales)